

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 16 décembre 2022

Le Conseil municipal a fixé les taxes 2023 pour la distribution de l'eau potable, pour les eaux à évacuer et la gestion des déchets. Ces taxes sont identiques à celles des années précédentes. Les tarifs 2023 des taxes, publiés sur le site internet de la Commune, sont annoncés HT et arrondis.

Le Conseil communal a délivré à M. Alessio Giovanni Donnalioia, domicilié à Savièse, l'autorisation d'exploiter, sous l'enseigne « Da Luigi », selon les prestations et heures d'ouverture et de fermeture mentionnées sur la mise à l'enquête publiée au bulletin officiel.

Le Conseil municipal a validé l'achat du lot des oeuvres des artistes John Pierre Simonet (automne à Sion) et Otto Vautier (illustrant une jeune femme en costume au bord d'un chemin).

Le Conseil municipal a, pour le corps des sapeurs-pompiers de Savièse, promu au grade de Premier-Lieutenant, le Lieutenant Cédric Riquen et au grade de Lieutenant, les Sergents David Maréchal et Kilian Matile avec entrée en vigueur au 01.01.2023.

Le Conseil municipal a nommé, pour la suite de la législature 2021-2024, M. Yvan Tridondane substitut chargé de sécurité, pour des engagements ponctuels.